



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement

Question écrite n° 103711

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le problème de la non-adaptation de logements au vieillissement de la population. En effet, une enquête européenne, Share, réalisée auprès de 40 000 personnes dans quinze pays européens révèle qu'en France les logements sont peu adaptés au vieillissement alors que 92 % des personnes âgées entre 80 et 84 ans vivent encore chez elles. De plus, seules 18 % des personnes de plus de 80 ans estiment que leur logement leur convient. Sachant que, d'une part, la majorité des personnes âgées préfèrent continuer à vivre chez elles et que, d'autre part, le report d'entrée en institution permet de réaliser des économies substantielles, il lui demande de bien vouloir revoir les aides plafonnées, octroyées aux particuliers par de l'Agence nationale de l'habitat afin de favoriser les adaptations individuelles des logements aux personnes âgées et handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103711

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 2990

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)